

Colloque international genre et agricultures familiale et paysanne, regards Nord-Sud

Toulouse du 22 au 25 mai 2012

Titre de la communication :

Les inégalités de genre en matière d'accès à la terre et de définition des politiques agricoles au Cameroun : Initiatives du CEFAP pour contribuer à l'accès à la terre des femmes rurales de Tonga dans la région de l'Ouest Cameroun

Projet de Renforcement des capacités des femmes rurales pour éradiquer les Inégalités de Genre et améliorer la gestion des ressources dans l'agriculture familiale et paysanne au Cameroun – Cas des femmes rurales de Tonga, Région de l'Ouest Cameroun

Communication présentée par

Anne Pélagie YOTCHOU TZUDJOM

Coordonnatrice du CEFAP-LADIES CIRCLE, organisation d'appui au développement social et économiques des femmes et des filles avec un accent mis sur la promotion de l'égalité des genres et les droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

Secrétaire Générale Adjointe de l'Association Genre en Action

Adresse postale : 35303 - Yaoundé Cameroun

Adresse électronique :

pelagie_y@yahoo.fr/ womenforumcameroon@yahoo/com

Contact téléphone : +237 75 48 42 25

Introduction

Dans la plupart des pays en Afrique, la question de discrimination basée sur le genre en général et l'inégalité de genre en matière d'accès à la terre en particulier se pose comme une des causes de la pauvreté permanente des femmes. Cette communication me permet d'une part de présenter la situation telle qu'elle se présente en milieu rural, plus précisément dans le village Tonga, situé dans le Département du Ndé, Région de l'Ouest-Cameroun.

D'autre part, je souhaite partager notre modeste expérience dans l'encadrement des femmes rurales de ce village pour faciliter leur accès à la terre, renforcer leur autonomisation et leur donner des outils leur permettant de jouer pleinement leur rôle d'actrice de développement de leurs familles et de leurs communautés à travers le développement de l'agriculture familiale et nationale pour assurer la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Le Cameroun, « Afrique en miniature » est un pays situé en Afrique Centrale et ouvert sur l'océan Atlantique. Sa capitale est Yaoundé.

Le Cameroun est limité à l'ouest par le Nigeria, au nord-est par le Tchad, à l'est par la République centrafricaine, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

Selon le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les femmes représentent 50,6 % de la population dont 52,0 % résidant en zone rurale. Selon une étude menée par la FAO, de nombreux ménages ruraux dirigés par les des femmes croît chaque jour.

L'agriculture est la principale activité économique des populations rurales.

Il est important de souligner que le Cameroun en général comporte de grands espaces exploitables aussi bien pour l'agriculture que pour d'autres activités économiques.

La femme rurale au Cameroun comme dans la plupart des pays dans le monde, joue un grand rôle pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Cette problématique est au cœur des politiques de développement des nations à l'heure actuelle. La population mondiale croit sans cesse tandis que l'offre naturelle de disponibilité alimentaires s'amenuise et les ressources nécessaires à une vie de qualité se raréfient sous les effets conjugués des changements climatiques, de l'épuisement

des sols, de l'effritement de la couche d'ozone, de la déforestation, de l'avancée du désert, du déficit pluviométrique, d'une gestion inconsidérée de l'environnement, de la prolifération d'insectes et d'animaux dévastateurs, des conflits armés, des crises économiques et monétaires et de l'inégalité d'accès aux facteurs de production, ...

La femme rurale joue un rôle essentiel dans la recherche de solutions durables et efficaces à ces problèmes.

Des études réalisées par le fonds des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO) mettent en évidence le fait que les femmes rurales produisent entre 60 et 80 % des aliments dans la plupart des pays en développement, et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale. Selon la même source, le nombre de ménages ruraux dirigés par des femmes croît chaque jour.

Au Cameroun, la situation n'est guère différente. Selon le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les femmes représentent 50,6 % de la population, 50,0 % d'entre elles résidant en zone rurale.

Sur le plan économique, les femmes rurales contribuent pour plus de 55,8 % à la production agro-alimentaire nationale de subsistance nécessaire à la vie des communautés. Bien plus, l'approvisionnement des villes et des pays voisins ne dépend du labeur et de la force de travail de ces femmes, ce qui représente un apport de 40% au PIB national.

Pourtant, la situation des femmes rurales reste préoccupante du fait des nombreux problèmes auxquelles elles font face, notamment :

- L'analphabétisme ;
- La pénibilité des conditions de travail ;
- La pauvreté ;
- L'inégalité de genre en matière d'accès aux facteurs de production,
- Le faible accès aux services de vulgarisation, à l'éducation, à la formation et à l'information économique, à la recherche et aux technologies appropriées, aux équipements modernes ;
- Etc

Accès à la terre : les femmes rurales de Tonga à l'épreuve – elles cultivent les terres dont elles ne sont pas les propriétaires

Au Cameroun en général, et dans ce petit village situé dans la région de l'Ouest Cameroun en particulier, l'importance de la femme est liée à son double rôle, car elle est mère et pilier de l'économie familiale et nationale. Curieusement, cette femme ne bénéficie pas des fruits de son dur labeur ; elle reste toujours la plus pauvre et ne jouit pas d'une considération importante dans la société à cause des pesanteurs sociaux culturels et ses stéréotypes qui place la femme au second plan dans la communauté.

Le plus grand problème que rencontre la femme rurale de Tonga comme les femmes rurales d'ailleurs dans sa lutte contre la pauvreté concerne la méthode d'exploitation de la terre et le temps de travail sur cette terre.

Pénibilité du travail agricole

L'activité agricole dans ce village est en grande partie menée par les femmes avec toutes les difficultés auxquelles elles font face au quotidien, notamment au niveau du développement du secteur agropastoral avec des techniques modernes de travail. La pénibilité des conditions de travail avec comme seuls matériels, houe, machette, limite la production et ne favorise pas le développement de l'activité agricole menée par les femmes, avec l'inexploitation d'environ 55 % du potentiel des terres cultivables.

En fait la femme demeure pauvre parce qu'elle utilise toujours des méthodes anciennes, archaïques de travail, souvent trop pénibles ; et cela rend son travail peu rémunérant et la maintient dans un état de pauvreté endémique.

Aussi, la femme rurale de Tonga souffre d'une surcharge de travail par rapport à son mari, car elle doit à la fois s'occuper des tâches familiales et des autres tâches diverses liées à son activité agricole, notamment le labourage, le sarclage, la récolte, ...

Inégalité ???

L'inégalité de genre en matière d'accès aux facteurs de production parmi lesquels la terre, au crédit, aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais et pesticides) ne contribue pas à l'autonomisation de la femme rurale. Pour y parvenir, il faut inévitablement poser la problématique de ma maîtrise de la production agricole par les femmes, et surtout de reconnaître leur droit d'accéder et de posséder les terres qu'elles

exploitent au quotidien. Ces femmes ne sont pas informées, éduquées sur la météorologie avec la problématique de changement climatique. Elles font face aussi à un réel problème au niveau du stockage et de la transformation du surplus agricole et aucun effort n'a été fourni pour alléger le travail de ces femmes ; le seul moyen de stockage reste le grenier traditionnel.

La population de ce village est à 95% agricole parmi lesquelles les femmes, qui occupent une grande place contribuent de façon significative à travers leurs activités agricoles à la survie des familles. Les femmes dans ce village sont en majorité chefs des ménages, ce sont elles qui prennent en charge l'éducation des enfants, les soins de santé,... avec son activité agricole qui nourrit la famille et paie les frais de scolarité des enfants, la femme n'est qu'usufruitière de la terre qu'elle cultive avec un système patriarcal qui ne permet pas à une fille d'hériter la terre au même titre que son frère.

En tenant compte de tous ces paramètres, on peut affirmer sans risque de se tromper que la femme rurale de Tonga est considérée pas comme une actrice de développement et d'épanouissement des familles, mais plus comme une main d'œuvre familiale. La petite fille dès son jeune âge doit assister sa mère dans les travaux ménagers et champêtres ; elle accompagne sa mère dans la production agricole familiale. Après la récolte, la production est gérée soit son frère ou son père, car la femme, bien qu'elle soit la productrice principale, ne décide pas toujours de l'affectation, ni de la destination des ressources familiales. Généralement, selon ces femmes, la période des récoltes et d'abondance correspond pour les hommes, malheureusement pour elles, à la période d'entretien des concubines et le début de la polygamie.

La femme est souvent obligée de sacrifier ses besoins personnels au détriment de la famille. Tout ce qui est produit par les femmes est géré en partie ou en totalité suivant les familles par les hommes.

Conséquence des inégalités de genre en matière d'accès à la terre

L'inaccessibilité à la terre des femmes est la forme la plus visible de discrimination fondée sur le genre en milieu rural au Cameroun en général et dans la Région de l'Ouest en particulier. Le pouvoir et la richesse sont fondés sur la terre, et tant que la femme rurale n'aura pas accès à la terre, elle reste privée de tout. Ce contexte renforce la détérioration de son statut social en tant que femme et freine son accès à

d'autres ressources telles que l'information, la formation, l'éducation, le crédit, les intrants agricoles, etc.

Si l'on peut résumer les conséquences de cette injustice dans l'accès à la terre entre les hommes et les femmes, inégalité qui affecte profondément l'épanouissement des femmes, des filles et le développement de leurs communautés, on peut citer entre autres :

- L'expropriation des terres des veuves après le décès de leurs maris ;
- Insuffisance de la production agricole ;
- Exclusion lors des assises relatives aux questions d'accès à la terre dans le village ;
- La pauvreté ambiante chez les femmes ;
- Dépendance et soumission ;
- La misère au sein des familles car les femmes en sont les principales cheffes ;
- Etc

Quelques cas vécus sur le terrain

1^{er} cas : Je citerai ici le cas de Marie-Thérèse, jeune femme, fille unique à sa défunte maman qui a dû aller en mariage en 1997 parce qu'elle avait le souci de fonder une famille, et d'avoir des enfants qui représenteraient pour elles les frères et sœurs que sa maman n'a pas pu lui donner, lasse de vivre seule. Dans ce mariage, elle donne naissance à 6 enfants parmi lesquels une paire de jumeaux. Malheureusement, il se trouve qu'elle a épousé un homme paresseux et se trouve obligée de travailler durement pour subvenir aux besoins de la famille. En cultivant des terres qui ne lui appartiennent pas, elle ne peut pas décider de la gestion de la production agricole. Son époux, qui ne l'assiste pas dans les travaux agricoles est finalement celui qui gère et décide de l'affectation de tout qui découle de la production. Elle est parfois battue parce qu'elle ose élever la voix lorsqu'elle surprend son époux entrain d'entretenir des concubines dans les quartiers voisins avec le fruit de son dur labeur au détriment parfois de la scolarité de ses enfants. Lorsqu'elle veut revendiquer son droit à la terre, elle se voit souvent punit et parfois empêché d'accéder à un champ car la terre appartient à son mari. Lorsqu'elle se rend dans son village natal, elle ne peut pas aussi avoir la terre à cause de ses frères et doit négocier avec ceux-ci pour accéder à un espace cultivable sous forme de « location ».

Notre organisation encadre cette femme et l'aide à diversifier ses sources de revenus en dehors des activités agricoles afin de lui permettre d'avoir une autonomisation financière et de mieux encadrer ses enfants. Dans la

plupart des familles dans ce village, les hommes sont à 90% irresponsables et abandonnent la charge de la famille aux femmes.

2^{ème} cas : Ah oui, avoir une terre est le plus souvent une rude épreuve pour les femmes rurales. Filles, sœurs, épouses ou mères, elles sont parfois écartées quand vient l'heure du partage. « Mes propres frères, même père même mère m'ont éliminée lors du partage des jachères de notre mère, disant qu'étant allée en mariage, je n'avais plus le droit de prétendre à quoi que ce soit. Je suis pourtant l'unique fille. Ce sont plutôt mes frères consanguins qui m'ont donné un lopin », nous a confié Julienne BOKOP, femme agricultrice de ce village

Selon donc qu'on est épouse ou fille, on cultive sur les parcelles réservées au mari ou au père. Dans ces conditions, il ne reste plus que l'option de l'achat ou de l'emprunt des terres pour les femmes, premières concernées par l'insécurité foncière. Alors que 70 % des personnes qui travaillent la terre sont des femmes, seulement 5 % d'entre elles sont propriétaires, selon les statistiques officielles. En Afrique, elles produisent plus de 80 % de la nourriture mais elles possèdent moins de 10 % des terres. Alors qu'elles cultivent les terres une bonne partie de la journée, elles ne peuvent en tirer aucun bénéfice ou salaire, puisque ces terres appartiennent à la communauté ou à leur mari. « Nos terres sont occupées par les cacaoyères. J'y travaille toute l'année avec mon mari, en dehors de mes cultures vivrières destinées à notre alimentation ou à la vente afin d'acquérir les produits de première nécessité. Mais curieusement quand « le produit » arrive, mon mari dit que les fèves pourries me reviennent et lui garde le reste », confie dame BITKEU, cultivatrice de 45 ans et mère de neuf enfants. Comme quoi, la question du genre et de l'accès à la terre ainsi qu'à ses ressources restera d'actualité bien longtemps.

Lueur d'espoir ???

Néanmoins, en dépit de toute cette situation, ces femmes rurales de Tonga ne baissent pas les bras et nourrissent l'espoir que la volonté manifeste de reconsidérer le statut de la femme rurale et de renforcer son autonomisation devienne réalité ; car cette transformation contribuera surtout à réduire les inégalités de genre en matière d'accès à la terre qui est un facteur clé pour leur activité agricole.

Les femmes rurales de Tonga aspirent et rêvent à une redéfinition de son statut qui jusqu'ici, a de la peine à s'améliorer et la relègue toujours au nom de la tradition au second plan avec plusieurs traitements discriminatoires dont l'inégalité d'accès à la terre.

La mécanisation de l'agriculture et l'accès fluide à la technologie, à la formation, à l'information et aux facteurs de production sont aussi dans la liste des rêves qu'elles nourrissent au quotidien.

Actions menées par le CEFAP pour renforcer les capacités des femmes rurales à réduire les Inégalités de Genre en matière d'accès à la terre dont elles sont victimes et améliorer la gestion des ressources dans l'agriculture familiale et paysanne au Cameroun, le cas des femmes rurales de Tonga

- Mise en place d'un réseau local d'associations féminines pour la promotion de l'égalité des genres
- campagne d'information et de communication pour combattre les inégalités de genre en matière d'accès à la terre à Tonga
- La formation des femmes rurales parajuristes et mise en place d'un comité de femmes rurales volontaires et parajuriste et de deux cellules communautaire d'écoutes pour les femmes en détresse
- La mise en réseau des femmes, la structuration des groupes existants et organisation des rencontres d'échange afin de stimuler la concertation et la réflexion collective aux problèmes communs
- La mobilisation des femmes à travers des canons de communication comme les paroisses, les marchés, les lieux de lamentations deuil, funérailles)
- L'alphabétisation fonctionnelle et le renforcement des capacités des femmes
- Ateliers thématiques avec une approche participative
- La formation aux TICs des femmes rurales

- Implication des hommes volontaires et sensibles à l'égalité des genres dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des communautés et des autorités traditionnelles
- Formation des femmes aux petits métiers pour les aider à diversifier leurs sources de revenus
- Organisation des voyages de terrain pour des rencontres d'échange des bonnes pratiques matière de stratégies et d'actions implémentées pour faciliter l'accès des femmes aux facteurs de productions entre les femmes rurales de Tonga et d'autres groupes de femmes rurales issues d'autres régions du Cameroun
- Multiplication des causeries éducatives dans les quartiers sur le thème « genre et foncier »
- Mise en place de mécanisme permettant aux femmes de s'associer en coopérative, Gic pour acquérir la terre soit par location ou achat.

Perspectives

- Mobilisation des associations et mise en place d'une plate-forme nationale sur les questions de genre et foncier pour lancer un programme plaidoyer au niveau national en faveur de l'éradication des inégalités de genre en matière de l'accès à la terre et la révision des politiques nationales relatives à la gestion et la répartition des ressources dans l'agriculture familiale et paysanne au Cameroun ;
- Renforcement du plan d'action au niveau de l'éducation, la formation, le renforcement des capacités, la vulgarisation et l'accompagnement des femmes et enfin la recherche –action (collecter les données au niveau national pour des actions plus globales et favoriser l'existence des statistiques fiables sexospécifiques).
- Stimuler la participation politique des femmes
- Renforcer le plaidoyer auprès des chefs traditionnels, coutumiers et des autres instances de l'État

- Renforcer le pouvoir socioéconomique et politique des femmes rurales (participation des femmes aux instances de prise de décision, sécurisation de la terre, accès aux ressources, contrôle et gestion de la production)
- Mobilisation des ressources et fédération des différents acteurs (gouvernement, société civile, partenaires au développement, communautés, et autres,...)
- Appui à la création des associations œuvrant pour la gestion et la répartition équitable des ressources
- Renforcement des capacités des associations et réseau sur les questions de genre, car nous observons un manque criard de compétence sur le genre



